



# High School Students

The Central Québec School Board (CQSB) and the Société de Transport du Saguenay (STS) have entered into an agreement to offer our students a city bus pass for the school year.

Students who qualify for this service will be entitled to the free STS Accès student bus pass, valid from the first day of school until June 30.

## HOW DO I GET AN STS SCHOOL CITY BUS PASS?

1. You will receive an email with a preliminary transportation eligibility notice informing you whether your child qualifies for this STS bus pass (the code will appear "RTC/STL/STS").
2. As of August 10, 2026, your child may present themselves to the location below to obtain the pass:
  - **Service à la clientèle (STS)**  
1330, rue Bersimis, Chicoutimi G7K 1A5  
Lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h  
Vendredi de 8h à 12h

## "ACCÈS" CARD AND MONTHLY PASS

To board STS buses, your child will need to have their "Accès" card and scan it each time they board.

### If the student does NOT have an Accès card:

The student will need to obtain an [Accès card with a photo](#) (\$8 fee payable by the student).

Please note that the student must be present to have the card made.

## IS YOUR CHILD TRAVELLING WITH THE STS FOR THE FIRST TIME?

If so, we strongly recommend that you practice your child's morning and afternoon bus route on a few occasions during the summer holidays. Your child will feel more confident knowing their route before the first day of school. If needed, consult the STS website for schedules and routes in the "Horaires et circuits" section.

## FREQUENTLY ASKED QUESTIONS

- Q** How do I get a pass for the STS?
- A** If your child is eligible, you can obtain the pass by visiting the STS customer service centre, where staff will validate your child's eligibility using the list we provide and issue the pass.
- Q** Does my child have to take the STS bus? What are my other options?
- A** If the STS service is available in your area, your child must use this service.
- Q** How much does the STS pass cost?
- A** The STS student pass is free of charge, as the cost is covered by the CQSB. Only a fee of \$8 (subject to change by the STS) is required for the Accès card (not covered by the CQSB).
- Q** I have two children: one at the elementary level and one at the high school level. Can they both travel on the school bus even if I live in an area where STS is available?
- A** No. Eligible elementary students travel by school bus (please consult our Transportation Policy for eligibility criteria), while high school students use STS services.

STS  
[sts.saguenay.ca](https://sts.saguenay.ca)

CQSB  
[transport@cqsb.qc.ca](mailto:transport@cqsb.qc.ca) | [www.cqsb.qc.ca](https://www.cqsb.qc.ca)

2026-2027





# Élèves du secondaire

La Commission scolaire Central Québec (CSCQ) et la Société de Transport du Saguenay (STS) ont conclu une entente afin d'offrir à nos élèves un laissez-passer d'autobus urbain pour l'année scolaire, ainsi qu'un processus simplifié pour en faire la distribution.

Les élèves admissibles à ce service auront droit au laissez-passer étudiant STS. Accès sans frais, valide de la première journée d'école jusqu'au 30 juin.

## COMMENT SE PROCURER UN LAISSEZ-PASSER (TITRE) DE TRANSPORT SCOLAIRE PAR LE STS?

1. Vous recevrez un courriel contenant un avis préliminaire d'admissibilité au transport vous informant si votre enfant est admissible à ce laissez-passer STS (le code apparaîtra « RTC/STL/STS »).
2. À partir du 10 août 2026, votre enfant pourra se présenter à l'endroit ci-dessous pour obtenir son laissez-passer :

➤ **Service à la clientèle (STS)**  
1330, rue Bersimis, Chicoutimi G7K 1A5  
Lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h  
Vendredi de 8h à 12h

## « ACCÈS » ET LAISSEZ-PASSER MENSUELS

Pour monter à bord des autobus de la STS, votre enfant devra avoir en sa possession sa carte à puce « Accès », puisqu'à chaque embarquement, il devra la passer devant le lecteur optique.

### Si l'élève n'a pas de carte ACCÈS:

Après avoir rempli les formulaires sur place, l'élève se verra octroyer une [carte Accès avec photo](#) (frais de 8 \$ payable par l'élève).

**Veuillez noter que la présence de l'élève est requise pour l'émission de la carte.**

## VOTRE ENFANT VOYAGE POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC LA STS?

Nous vous suggérons fortement de pratiquer avec votre enfant le parcours qu'il devra utiliser matin et soir, et ce, à quelques reprises durant les vacances estivales. Votre enfant sera ainsi rassuré de connaître son trajet d'autobus pour son premier jour d'école. Au besoin, consultez la section « Horaires et circuits » du site web de la STS.

## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

- Q** Comment obtenir un laissez-passer pour la STS?
- A** Si votre enfant est admissible, vous pourrez obtenir ce laissez-passer en vous rendant au service à la clientèle de la STS, ou il sera validé et remis.
- Q** Mon enfant doit-il utiliser l'autobus de la STS ? Quelles sont mes autres options ?
- A** Si les services de la STS sont disponibles dans votre région, votre enfant doit utiliser les utiliser.
- Q** Combien coûte le laissez-passer de la STS?
- A** La carte d'étudiant est sans frais, le coût est couvert par la CSCQ. Seul un montant de 8 \$ (sujet à changement par le STS) est exigé pour la carte Accès.
- Q** J'ai deux enfants : un de niveau primaire et un de niveau secondaire. Peuvent-ils voyager tous les deux à bord de l'autobus scolaire même si je réside dans une région desservie par la STS?
- A** Non. Les élèves du primaire voyagent par autobus scolaire (veuillez consulter notre [politique de transport scolaire](#) pour les critères d'admissibilité), tandis que les élèves du secondaire utilisent les services de la STS.

STS

[sts.saguenay.ca](https://sts.saguenay.ca)

CSCQ

[transport@CSCQ.qc.ca](mailto:transport@CSCQ.qc.ca) | [www.CSCQ.qc.ca](https://www.CSCQ.qc.ca)

2026-2027

